

De la d^e d^r M^o m^o de Cœura.

CONSOLATION
A MESSIRE
PIERRE ERNESTE
D E M E R C Y,

PREVOST de l'insigne Eglise Collegiale & Privilegiée
de S. Pierre de Lille, ABBÉ d'Acey & de Justemont,
PRIEUR de Fives, PROTHONOTAIRE Apostolique
du nombre des Participants, CHEVALIER de l'Ordre
d'Alcantara, CONSEILLER de sa Majesté Imperiale,
& SOMMELLER de Courtine de Son Altesse l'Archiduc LEOPOLDE:

SOUS LE NOM DE

PHILADELPHE.

Sur la Mort de Tres-ill. & Tres-excel. Sr Messire

FRANÇOIS DE MERCY,
SON FRERE;

General des Armées Imperiales de la Ligue Ca-
tholique, de S. A. Electorale de Baviere;

SOUS LE NOM DE

T I M A N D R E.

*Par Messire JAQVES LE MOLEVR, Chevalier, Abbé d'Autrey,
Chancelier & Garde des Sceaux de Lorraine & de Barrois.*

A BRUXELLES,
Chez JEAN MOMMART, Imprimeur Ordinaire
des Estats de Brabant. 1649.

A LA MEMOIRE
DU VALEUREUX
TIMANDRE.



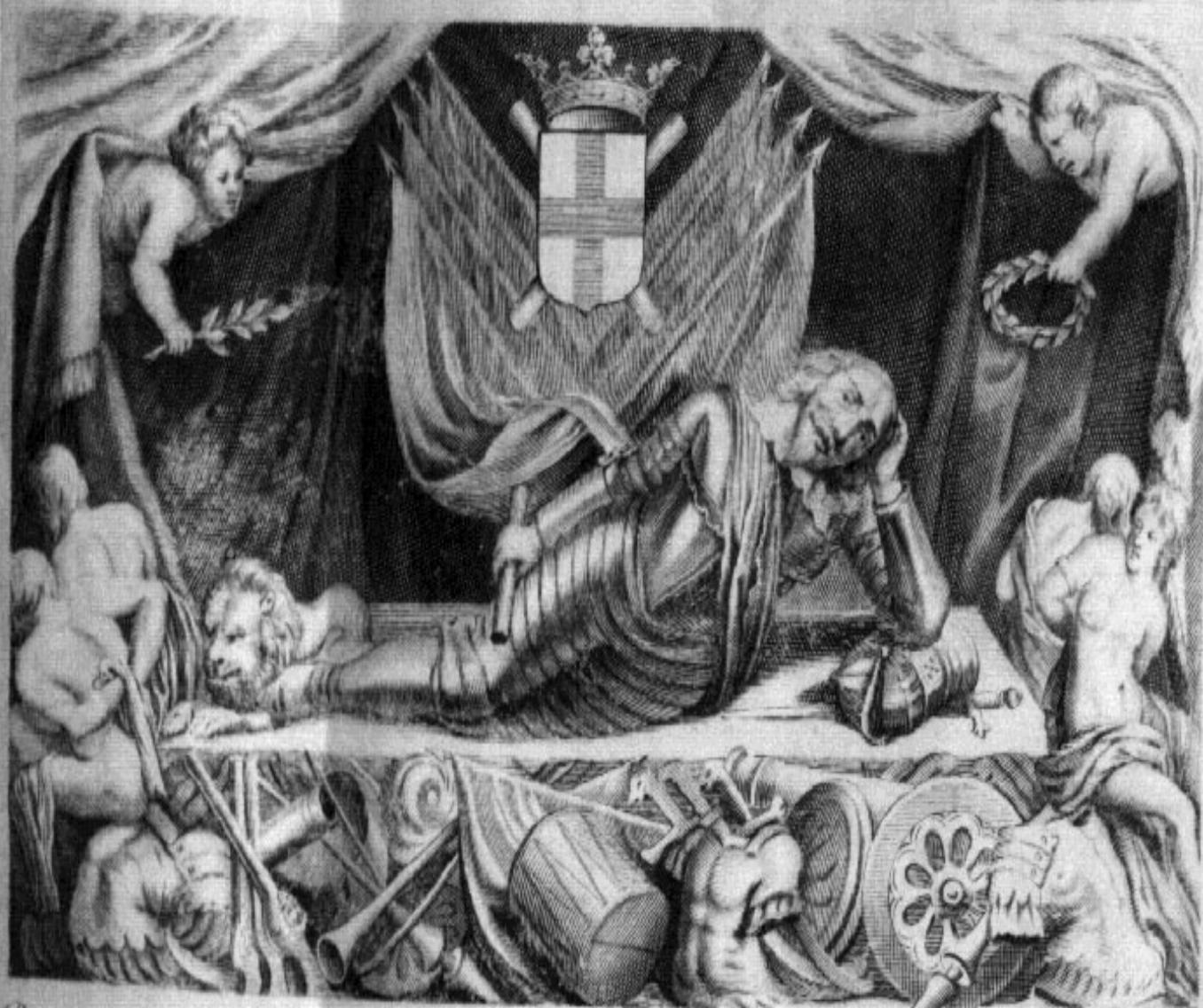
Nvincible Guerrier, genereux sang
de Mars,

Qu'on a veu mille fois au travers
des hasars

Soustenir la fortune & l'Estat de l'Empire ;
La moisson qui tomboit sous ton bras valeureux
Seroit infructueuse, & ton sort malheureux,
Si tu ne rencontrois un Sujet pour l'escrime.

Ce qu'un autre n'eust sc̄eu, le Moleur l'entreprend :
Celui que nous perdons, lui mesme nous le rend ;
Resuscitant les faits de ce Chef magnanime.
Ce brave qu'on abbat d'un coup audacieux,
Sa plume d'un plein vol le porte dans les cieux ;
Et ce qui esteint la mort, son doux chant le r'anime.

Heureux en ton malheur, triomfant en ta mort,
Tu renais de toi mesme ; & surmontant l'effort
Dont te bravoient jadis les fieres Destinées,
Tu vas prendre ton rang parmi les Immortels,



Dominico lotharos inter de sanguine cretus
Ortu non potuit Nobiliore seri:
Casans in Causa Vietor fideique peremptus
Non potuit fatô Nobiliore mori:

D. M. S. Inter Sacra Duciam Bauarium monumenta Sepultu
Non potuit tumulo Nobiliore tegi.
Nobiliore modô tamen hi referentur honores,
Vnum si referam, MERCVS hic situs est.

A CONSOLATION SUR LA MORT
DE PHILADELPHÉ,
SUR LA MORT DE
TIMANDRE SON FRÈRE.



I l'ai long temps disputé si je de-
vois vous faire part des entretiens
de ma melançolie sur la fortune du grand & ge-
nereux *Timandre* vostre Frere , en ayant esté re-
tenu par la crainte d'aigrir une playe , si recente
& si delicate , qu'à peine peut elle encore souffrir
l'attouchement des plus doux remèdes . Tou-
tesfois considerant que ce vous seroit une gaudi-
son peu honnête , & à parler franchement , bien
ingrate , de ne vouloir effacer le souvenir de sa
mort , sans abolir celui de sa vie ; je croirois

LE
 T O M B E A V
 D E
 T I M A N D R E.
 O D E.

P R E M I E R C H A N T.

SVperbes trônes de la mort,
 Grands Tombeaux, que les destinées
 Ont abbatus dessous l'effort
 Dont nous combattent les années !
 Bien que vos marbres démolis
 Cachent les noms presque abolis
 De ces vieux Princes heroïques ;
 Ne croyez pas qu'aucun mespris
 Fasse moins estimer le pris
 De leurs glorieuses reliques,
 Ni des ruines magnifiques
 Dont nous reverrons le debris.

Les

T I M A N D R I
A D
P H I L A D E L P H U M
F R A T R E M
P R O S O P O P O E I A.



Vmine surgentis jam nox afflata diei
Auroræ fugiebat equos , placidiq[ue] so-
poris

Relliquias varia pingebat imagine Morpheus ;
Portaque non vanos mittebat cornea visus ,
Cum desiderio fraterni nominis æger
Fletibus assiduis luctum *Philadelphus* alebat.
Nulla pium nocturna quies lenire dolorem ,
Nulla diurna potest : penitusque infixa medullis
Infandæ facies necis importuna recursat.
Ergo, inquit, spes una meas extinxerit hora,
Nec vitam dedit extingui : fratrique superstes
Heu ! vivis, *Philadelphe*, tuo ; quo lospite tantum
Ætherium tolerare jubar te posse ferebas ?
Stet vitae promissa fides ; fuit una duobus :
Nunc perimat mors una duos. quid inanibus auras
Questibus, & vano Superos clamore lacefis ?

L 2

Quin